



# *Parrainer un enfant*

DE L'ORPHELINAT  
SITUÉ À MALAZA  
ANTANANARIVO

**AïNA**  
ENFANCE & Avenir

[ainaenfance.org](http://ainaenfance.org)

# Chère Marraine, Cher Parrain,

**Vous voici aujourd'hui au seuil d'une belle aventure humaine : parrainer un orphelin de l'association Aïna, Enfance & Avenir, situé à Malaza à 12 km de Antananarivo.**

*Ce geste solidaire que vous vous apprêtez à faire va vous engager dans une relation humaine extraordinaire.*

Au-delà de l'apport financier que vous allez apporter ; ce lien va l'aider à grandir dans la sérénité, et vous permettre de partager son quotidien pour le rendre plus léger. Ce guide du parrainage a été créé pour vous faire part de nos valeurs, pour répondre à vos premières interrogations et pour vous accompagner dans votre nouveau rôle de marraine ou de parrain.

**Nous vous remercions de le lire attentivement.**

Inspirez-vous de ses idées et découvrez, page après page, comment vous pouvez aider votre filleul(e) à se construire un nouvel avenir concrètement.



**SE  
CONSTRUIRE  
UN NOUVEL  
AVENIR**



**CRÉER  
DU LIEN  
AVEC VOTRE  
FILLEUL(E)**

## Notre engagement

**L'association a besoin de 25 000 euros par mois pour gérer ses 3 structures, 300 bénéficiaires et 90 employés.**

Votre parrainage va permettre à l'association de garantir la pérennité de nos actions et de subvenir à l'éducation de nos enfants. Notre engagement est d'utiliser vos parrainages dans cette seule optique.

Dès réception du premier versement de votre parrainage, vous recevrez la fiche de présentation de votre filleul(e).

***Pour créer le lien parrain - filleul, nous vous enverrons son « carnet de vie » 3 fois par an.*** Vous y trouverez ses résultats scolaires et des photos qui vous permettront de découvrir son quotidien. Nous nous engageons à transmettre vos courriers et cadeaux à votre filleul(e). Ce ou cette dernière vous écrira 2 fois par an.

Tous les 2 mois environ, vous recevrez également le journal de l'association. Chaque année, vous recevrez le reçu fiscal qui vous permettra de renseigner votre déclaration d'imposition sur le revenu.

### RAPPEL

Nous vous rappelons qu'après défiscalisation votre parrainage de 20 euros vous revient à 5 euros par mois. Votre parrainage est déductible à hauteur de 75 %. Le montant de votre don est à déclarer dans la case « Dons à des associations venant en aide aux personnes en difficulté » (Case 7 UD) dans votre déclaration d'impôts.

### IMPORTANT

Afin de nous permettre de vous envoyer dans les temps votre attestation fiscale, merci de bien vouloir remplir les renseignements de l'annexe 2 (fiche d'inscription) et les transmettre à : [aina.parrainage@gmail.com](mailto:aina.parrainage@gmail.com)



*PARRAINER...  
LE PLUS BEAU  
DES CADEAUX*

## Votre engagement

**Un parrainage s'élève à minimum 20 euros par mois. Lorsque vous devenez parrain d'un enfant de notre orphelinat, vous vous engagez à régler le parrainage de manière régulière et constante.**

Quand on choisit de parrainer un enfant en particulier, il ne s'agit pas seulement d'envoyer de l'argent mais aussi de créer un lien avec un enfant qui a déjà vécu des moments difficiles.

## COMMENT COMMUNIQUER ENTRE-NOUS ?

Chez Aïna, Enfance & Avenir, nous privilégions le dialogue avec les marraines et les parrains. Vous avez la possibilité d'envoyer votre courrier par mail à l'adresse suivante :

[aina.parrainage@gmail.com](mailto:aina.parrainage@gmail.com), la cellule parrainage transmettra très rapidement le courrier à l'enfant concerné.

Si vous ne disposez pas de l'outil internet, l'adresse postale du siège reste bien sûr opérationnelle, et le courrier sera transmis

mais dans un délai un peu plus long.

Tous les courriers sont lus et tous les colis sont ouverts et vérifiés avant envoi à l'enfant.

Vous pouvez contacter la cellule parrainage par téléphone au 02 62 96 47 93 ou par mail toujours à la même adresse : [aina.parrainage@gmail.com](mailto:aina.parrainage@gmail.com)

Brigitte et Christian, responsables bénévoles du parrainage des enfants, se feront un plaisir de répondre à vos questions ou à vos demandes d'informations dans la mesure de leur disponibilité.

## QUE POUVEZ-VOUS OFFRIR A VOTRE FILLEUL ?

Beaucoup de parrains nous demandent ce qu'ils peuvent offrir à leur filleul(e). En choisissant de parrainer un enfant, vous lui faites déjà le plus beau et le plus important des cadeaux. Nous privilégions deux moments pour l'envoi des cadeaux : Noël et l'anniversaire de l'enfant.

*Vous n'êtes pas sans savoir que Madagascar est un pays en voie de développement avec un niveau de vie très inférieur à celui des pays occidentaux. L'idée consiste à ne pas habituer les enfants à recevoir des présents qu'ils seront dans l'incapacité de s'offrir une fois adulte et ainsi, créer des besoins « superflus ».*

Pour vous aider dans le choix des cadeaux, nous avons réalisé une liste d'idées cadeaux qui feront toujours plaisir et dont vous pourrez vous inspirer. Vous la trouverez dans l'Annexe 1 (liste des cadeaux suggérés) de ce guide.

Si vous souhaitez offrir un cadeau de Noël à votre filleul(e), vous devrez nous le faire parvenir avant le 1<sup>er</sup> novembre afin de garantir son acheminement dans les temps. Le courrier et/ou les cadeaux devront être obligatoirement envoyés à l'adresse suivante :

### ASSOCIATION AÏNA ENFANCE & AVENIR

100, rue Victor Le Vigoureux

97410 Saint Pierre

La Réunion

### LE CADEAU DÉMATÉRIALISÉ

Vous pouvez également faire un virement pour l'achat d'un cadeau. Cela vous évitera des frais d'envoi et le risque d'un arrivage tardif. Nous vous demandons cependant de bien préciser dans le libellé du virement le nom de l'enfant et le motif, par exemple «Aïna Anniversaire», «Aïna Noël» ou «Aïna rentrée scolaire»...

**BIEN  
CHOISIR  
SON CADEAU**



# Comment régler vos parrainages ?

## Deux solutions sont privilégiées :

- Le **paiement par chèque** mensuel, trimestriel, ou à l'année, à vous de choisir.
- Le **virement automatique** plus pratique pour vous et pour nous car il évite les petits oublis. C'est à vous de le mettre en place. Pensez à bien libeller votre virement : exemple « parrainage Jocelyn ».

En général, il est possible de le faire très facilement en ligne. Sinon, il vous suffit de vous rapprocher de votre banque pour connaître ses modalités propres.

Voici les coordonnées bancaires vous permettant de procéder au virement automatique :

### NOTRE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

ASSOCIATION AINA ENFANCE ET AVENIR

BFCOI – AGENCE DU BARACHOIS

**IBAN** : FR76 1871 9000 5200 0005 6090 036 | **BIC** : BFCORERXXXX

Banque : 18719 | Guichet : 00052 | Compte : 00000560900 | Clé : 36



*INVESTIR  
POUR LEUR  
AVENIR*



*LEUR CRÉER  
UN CAPITAL*

## POUVEZ-VOUS ENVOYER DE L'ARGENT ?

L'envoi d'argent direct à un enfant n'est pas autorisé.

Cependant, suite au souhait de plusieurs parrains de pouvoir envoyer de l'argent à leur filleul, **en plus du parrainage, l'association a ouvert un livret A.**

### QU'EST-CE QU'EST LE LIVRET A ?

- Le livret A ne se substitue pas au parrainage
- Il n'est absolument pas obligatoire
- Il est géré par l'association
- Il permet de constituer une épargne individuelle pour l'enfant. Celle-ci sera utilisée pour l'aider à s'installer dans sa vie d'adulte (achat de mobiliers, permis de conduire, premiers loyers payés, etc.).

Le livret A est géré par le trésorier qui tient une comptabilité stricte. Vous pouvez vous rapprocher de la cellule parrainage si vous êtes intéressés, dans la mesure où cet argent est destiné exclusivement au bénéficiaire, il n'est pas déductible fiscalement .

### VOUS VOULEZ RENCONTRER VOTRE FILLEUL ?

**Si vous partez à Madagascar, vous pouvez lui rendre visite. Ce sera pour vous l'occasion de découvrir les projets en cours et les réalisations de notre association.**

Il est cependant recommandé de nous contacter un mois avant votre venue. Cela nous permettra d'informer l'équipe éducative du Centre afin qu'elle prenne toutes les dispositions nécessaires à votre accueil et puisse organiser la rencontre avec votre filleul(e) dans les meilleures conditions.

Vous pouvez aussi « déléguer » un parent ou un ami à votre place. Il sera également le bienvenu mais vous devez de la même manière nous avertir un mois à l'avance. Pour des raisons de sécurité, il ne nous sera pas permis de vous confier votre filleul. Cependant vous pourrez passer autant de temps que vous le souhaitez avec lui au Centre.

## INTERROMPRE VOTRE PARRAINAGE : QUELLE SOLUTION ?

**Des circonstances particulières peuvent vous contraindre à interrompre votre parrainage.**

Bien plus qu'un soutien financier, c'est un lien qui va s'interrompre. Il est très important que vous nous avertissiez au plus vite en toute simplicité par mail ou par courrier.

Nos équipes trouveront une solution pour l'enfant et une explication lui sera donnée pour qu'il garde une belle image de son parrain et ne se sente pas une nouvelle fois abandonné.

Seule la régularité des paiements sera gage d'un parrainage de qualité. Après une interruption des paiements de votre part de plus de trois mois, nous considérerons que vous n'êtes plus parrain. Si vous désirez reprendre un parrainage interrompu, l'équipe parrainage restera à votre écoute pour en discuter.

*L'association Aïna, Enfance & Avenir  
vous remercie de tout cœur d'avoir entrepris  
cette démarche essentielle*

L'association Aïna, Enfance & Avenir vous remercie de tout cœur d'avoir entrepris cette démarche essentielle : celle d'aider un enfant démuné à se construire un avenir meilleur.

Solidairement,  
Nataly Charbonnier  
*Présidente Aïna Enfance & Avenir*



**MERCI  
POUR VOTRE  
PARRAINAGE**



## Annexe 1 | Liste de cadeaux suggérés

### Objets d'hygiène

Brosse à cheveux, brosse à dents, peigne, savon miniature...

### Petits accessoires

Bijou fantaisie, barrette, pince à cheveux, serre-tête, bandeau ...

### Matériel scolaire

Cartable, sac à dos, fournitures scolaires (petit cahier, agenda, ciseaux à bouts ronds, crayons de couleurs, étiquettes, feutres, gomme, pochette, règle, petit sac à dos en toile, stylo, taille-crayon, trousse...)

### Matériels d'arts plastique et d'éveil

Autocollants, boîte d'aquarelle, cahier de coloriage, canevas, imagier à compléter, nécessaire de couture, perles à enfiler, ouvrage de broderie, pochoir, tampons...

### Vêtements neufs

Pour information, Antananarivo est située à 1400 m d'altitude. Les hivers sont donc froids et les vêtements chauds sont aussi les bienvenus !

### Jouets

L'électricité et les piles sont beaucoup trop chers à Madagascar. Les jouets à piles ou électriques ne seront donc plus acceptés. Privilégiez plutôt : des petits jouets en bois, lego, playmobil, maquette à réaliser, petite peluche, petits personnages, petite poupée, toupie, flûte, vêtements de poupée, petite voiture, ballon dégonflé, corde à sauter, cubes en plastique, dés, frisbee, petit harmonica, jeu de cartes, jeu de société miniature, mikado, billes, puzzles, osselets...

### Livres

Le français est leur deuxième langue, nous vous conseillons de choisir des livres faciles d'accès : bd, revues ...



*LE PLAISIR  
D'OFFRIR*

# ANNEXE 2 | Fiche d'inscription

à retourner impérativement à la cellule parrainage : [aina.parrainage@gmail.com](mailto:aina.parrainage@gmail.com)

**L'ASSOCIATION S'ENGAGE À NE JAMAIS COMMUNIQUER VOS DONNÉES**



Nom du payeur (Important pour l'attestation fiscale)

Adresse email

.....

.....

Prénom du payeur

Adresse postale

.....

.....

Nom du parrain ou de la marraine (si différent du payeur)

Adresse postale suite

.....

.....

Prénom de l'enfant

Code postal

.....

.....

Mode de paiement

Ville

.....

.....

Fréquence de paiement (*cocher la case*)

Pays

Mensuelle

Trimestrielle

Annuelle

.....

Date du début de parrainage

.....

Téléphone

.....

*Solidairement,  
Brigitte & Christian*

Responsables de la Cellule Parrainage-enfant



*et avec le soutien permanent  
du Conseil d'administration*

